



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Paris au CSA du 02/07/2024

Monsieur le Recteur, Madame la Directrice d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, chers collègues,

Après les résultats du premier tour des élections législatives, le Sgen-CFDT Paris ne peut que redouter l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. L'extrême droite antiféministe, qui estime que les 'mères au foyer sont peut-être mieux à la maison à s'occuper des enfants' (député Rassemblement National, septembre 2023), qui estime que les femmes ont recours à des interruptions volontaires de grossesse de confort. L'extrême droite raciste, homophobe, qui nie à l'autre le droit d'exister quand il n'entre pas dans son moule, comme en Italie, où l'on rectifie les actes de naissance d'enfants qui ont deux mamans. L'extrême droite qui remettra à après-demain la question de la transformation écologique. L'extrême droite anti-démocratique qui, lorsqu'elle s'en saisit, s'empresse toujours d'installer un pouvoir autoritaire, qu'elle n'accepte pas de rendre. L'extrême droite qui, en tous temps et en tous lieux, pour régler les problèmes des femmes et des hommes, ne cesse de chercher des boucs émissaires plutôt que de trouver des solutions. L'extrême droite qui a voté contre l'augmentation du SMIC, l'indexation des salaires sur l'inflation et leur encadrement à l'Assemblée nationale. L'extrême droite qui a voté contre la gratuité des fournitures scolaires pour les plus modestes, contre l'augmentation du budget des universités. L'extrême droite qui a voté pour la fin des allocations chômage en cas de refus d'un CDI après un CDD. La CFDT a toujours pris ses responsabilités en appelant à voter pour les candidates et candidats qui empêchaient l'accession au pouvoir de l'extrême droite.

L'extrême droite est une impasse pour les travailleurs et les travailleuses, comme elle l'est plus largement pour les citoyennes et les citoyens. Jusqu'au 7 juillet, nous consacrerons notre énergie à tout faire pour convaincre que son accession au pouvoir n'est pas une fatalité. Le Sgen-CFDT Paris au côté de la CFDT Île-de-France, appelle donc, en cas de triangulaire, au désistement du candidat le moins bien placé face au Rassemblement national.

Concernant les points à l'ordre du jour, le plan académique de formation nous apparaît cohérent par rapport aux besoins des agents et aux évolutions de notre système éducatif. Nous apprécions les efforts de l'équipe EAFC pour améliorer la planification de l'offre de formation qui devraient permettre à davantage de personnels de se positionner sur des candidatures individuelles et collectives. Nous soulignons aussi les formations inter catégorielles et inter degrés qui mettent en avant des compétences transversales porteuses de sens. Nous sommes favorables à la mise en oeuvre d'attestations de formation permettant d'enrichir le dossier professionnel des agents. Cependant, nous demandons aux autorités académiques de faire remonter notre vive opposition à la formation hors temps scolaire. Le risque est grand, que les agents et en particulier les femmes renoncent à se former.

Enfin, nous insistons sur la nécessité absolue de former tous les tuteurs et tutrices de stagiaires et de positionner les formations dédiées aux entrants dans le métier, contractuels ou stagiaires, le plus tôt possible et de préférence avant leur prise de fonction.

Sur le bilan du plan académique femmes/hommes et sur le nouveau plan prévu pour 2025/2027, le Sgen-CFDT Paris note les efforts de l'académie pour rattraper son retard et salue la mise en place des trois comités : COPIL, COP et COSTRAT.

Sur l'axe 5 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences (dont violences sexuelles et sexistes, harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes), nous notons favorablement la mise en place d'une cellule d'écoute et d'une cellule de traitement des plaintes avec la création d'une adresse mail dédiée. La démarche va dans le bon sens mais nous sommes inquiets sur les moyens humains attribués. Encore une fois, cela se fait à moyen constant en rajoutant des tâches à des personnels totalement débordés. Même si des actions de formation sont programmées, ce sujet aurait mérité le recrutement d'agents formés à l'écoute, comme par exemple des psychologues. Les affaires traitées sont souvent très sensibles, elles demandent du temps et des compétences spécifiques pour garantir aux plaignants et aux mis en cause, équité, efficacité et bienveillance dans la prise en charge. Enfin, même si nous sommes favorables à la démarche de labellisation, nous redoutons la charge de travail qu'elle entraînera pour les collègues.

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie pour votre écoute et pour l'intérêt porté à ses interrogations et revendications.